



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de Montesquieu-des-Albères

CONSEIL MUNICIPAL

**Les membres du Conseil municipal sont convoqués en mairie,
salle des mariages, mardi 3 décembre 2024 à 20h00**

ORDRE DU JOUR :

- 00) Procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 et compte rendu des décisions du Maire.
- 01) Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics (RPQS) exercice 2023 de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés (CCACVI).
- 02) Décision modificative n°3 au budget primitif 2024.
- 03) Attribution exceptionnelle de cartes cadeaux au personnel communal.
- 04) Mise en place de la garantie prévoyance collective.
- 05) Délibération autorisant Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).
- 06) Approbation de l'avenant n°6 de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- 07) Signature d'une convention de partenariat relative au lancement des études d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (P.A.E.N) « Piémont des Albères » avec le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.
- 08) Mise en œuvre du droit de préemption de la commune dans le cadre de la loi ZAN.
- 09) Acquisition par voie de préemption du bien sis section AN sous le n°240.
- 10) Modification de la délibération n°09-08.10.2024.
- 11) Modification de la délibération n°08-21.03.2023.
- 12) Décision du Conseil municipal de soumettre à déclaration obligatoire toutes les divisions foncières en zone agricole.
- 13) Cession d'une partie de talus sis section AM sous le numéro 0045 à la propriétaire de la parcelle cadastrée AM0048.
- 14) Acquisition des parcelles C0159 et C0160 pour l'euro symbolique.
- 15) Signature d'une convention de servitudes avec ENEDIS dans le cadre de la tranche 3 des travaux de mise en discrétion des réseaux secs du vieux village.
- 16) Questions diverses et porté à connaissance.

Montesquieu-des-Albères, le jeudi 28 novembre 2024.

Le Maire,
Huguette PONS

